

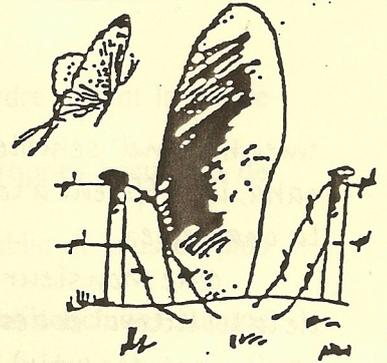
Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - n°29-juin 03

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194

Association Menhirs Libres La Petite Métairie - 56 340 CARNAC



Editorial

ILS SONT FLOUS,
LES PROJETS!!

AFFIRMATUM!



La machine à remonter le temps

Où en est le projet "d'aménagement des alignements de Carnac" si cher à l'état ?

Après avoir usé 6 ministres, pas mal de préfets, de sous-préfets, de maires, de chargés de mission et autres gestionnaires du patrimoine en vadrouille, le

"menhirland" semble poursuivre son petit bonhomme de chemin avançant cahin-caha, indifférent à tous ces changements sans que l'on sache vraiment qui pousse la charrette .

Que Monsieur Aïllagon demande un projet respectueux de l'environnement, de la loi littoral et des gens du pays et, hop-là, Monsieur le Préfet (pardon l'ex-préfet car il vient de partir) annonce que des expropriations pourraient avoir lieu et qu'une déviation routière reprenant une partie de l'ancien tracé aura lieu (donc violant aussi la loi littoral), que Monsieur le sous-préfet annonce que le grillage sera ôté à Kerlescan, et voilà Monsieur le Maire de Carnac qui annonce l'exacte inverse le lendemain .

Bien des choses ont été discutées à la réunion de la préfecture de Vannes du 12 mars 2003, mais, dans le compte-rendu adressé aux associations, on en apprend d'autres dont personne n'avait entendu parler ! Comme par exemple cette maison acquise par l'état à grands coups de pressions honteuses sur les riverains et qu'il serait aujourd'hui question de recycler en maison du personnel ou en entrepôt... Cette résidence bâtie voilà une trentaine d'années se trouvant d'ailleurs rebaptisée "ferme" par les services de l'état .

Depuis 12 ans, nous vivons une histoire dont le scénario semble tiré d'un film d'espionnage ou de magouilles politiques . Mais aujourd'hui, c'est un écrivain de science-fiction qu'il nous faudrait . Car l'état vient d'inventer la machine à remonter le temps . On se croirait en effet revenus en 1991, quand on entendait tout et son contraire sur ce mystérieux projet, quand le flou régnait sur le destin des menhirs... et des gens du pays. Les gestionnaires passent, les projets trépassent , et le menhirland repasse. Et sans doute qu'un jour, la justice les mènera à nouveau à une impasse.



Compte-rendu de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue à Carnac le 14 février .

Le Conseil d'Administration a remercié les participants toujours aussi nombreux manifestant ainsi leur soutien et leur intérêt pour la cause défendue par Menhirs Libres .

L'ambiance était plus détendue que l'année précédente, en raison de l'abandon du projet, et de la décision de la Cour d'Appel de Nantes annulant l'enquête d'utilité publique de 97, annoncée par M.Aïllagon, Ministre de la Culture et de la Communication, lors de sa visite à Carnac .

La présidente a rappelé que l'année 2002 a été riche en événements et en rebondissements : expropriations, occupation du belvédère pendant 41 jours par le collectif

Holl a Gevred, rassemblement sévèrement réprimé par les forces de l'ordre devant la mairie de Carnac, jugements à Paris et à Nantes en novembre et décembre .

Cette année a été difficile à vivre, mettant dans la vie des expropriés beaucoup de douleur et d'incertitude .

Le succès des fêtes de l'été montre que notre lutte fédère un public de plus en plus large, et nous conforte dans la justesse de notre combat .

La trésorière a présenté un bilan financier sain, bien que nous ne touchions aucune subvention .

Quand aux propriétaires ayant reçu leur avis d'expropriation, le 1^{er} adjoint à la mairie de Carnac -suite à la demande de Menhirs Libres pendant l'assemblée générale -a répondu que la mairie interviendrait auprès de la préfecture du Morbihan pour accélérer les restitutions .

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Présidente : Céline MARY

Vice-présidents : Yannig BARON

Christian OBELTZ

Eugène RIGUIDEL

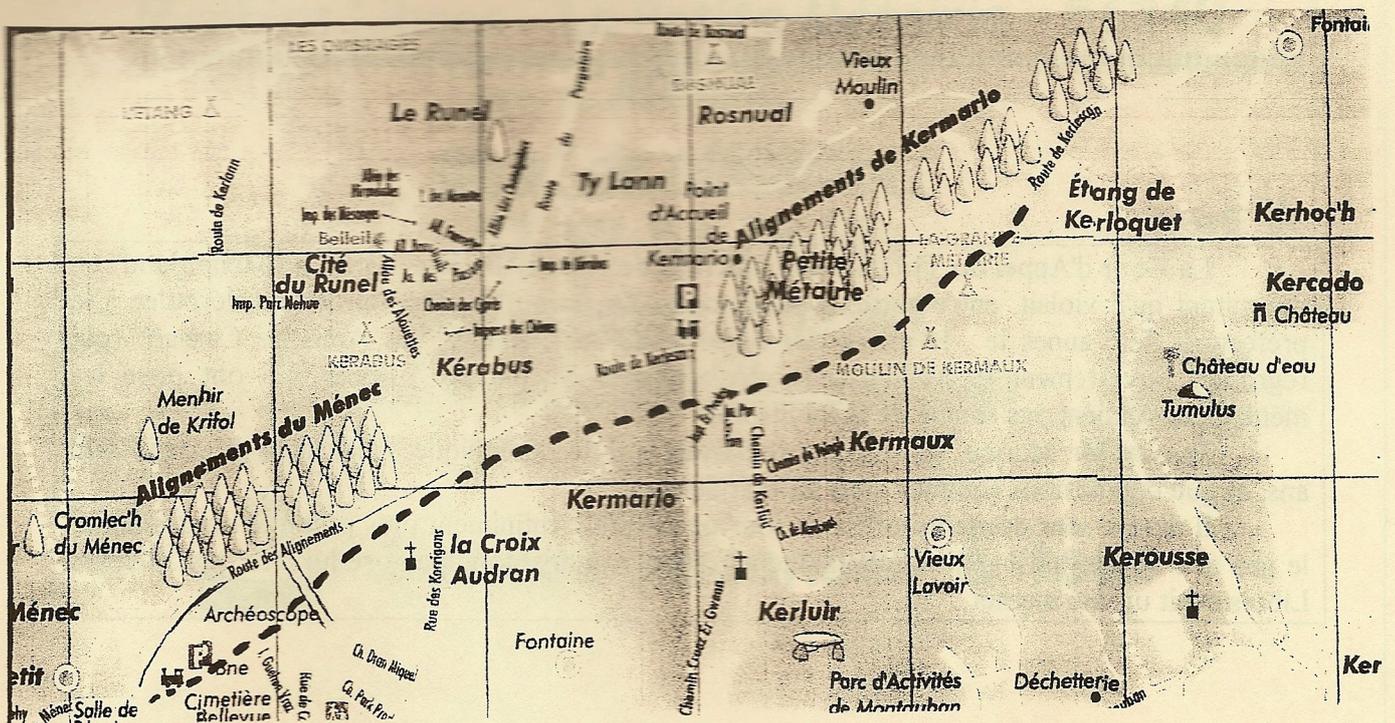
Trésorière : Catherine PASCO

Secrétaire : Martine CHADAIGNE

Malgré les succès de l'année dernière, Menhirs Libres reste vigilant face au nouveau projet . La lutte continue...

"NOUVEAU PROJET"

"Parti pris d'aménagement de voirie" présenté par le préfet le 12 mars 2003 (2^{ème} réunion à laquelle les représentants de "Menhirs Libres" étaient invités). Ci-dessous en pointillés le nouveau tracé :



Eté 2003

Les dates à retenir

Samedi 5 juillet : Veillée des menhirs

Vendredi 25 juillet : Fest-Noz – Chants et danses à
la Petite Métairie

Samedi 23 août : Fest-Noz

Au cours de l'été : soirée contes (la date sera
communiquée dans la presse)

Une adresse postale :

Menhirs Libres - La Petite Métairie - 56340
CARNAC

Un n° de téléphone :

02-97-52-78-35

Une adresse internet :

menhirslibres56@hotmail.com



Bonnes vacances à tous

☆ Brève

La Cour d'Appel du Tribunal administratif de Nantes a rejeté le projet "Menhirland" en constatant qu'il violait, entre autre, la loi littoral . Or, lors d'une réunion s'étant déroulée à la préfecture de Vannes le 12 mars, Mr Morice, de l'association "les Amis de Carnac" (qui regrettait ouvertement le Menhirland), déclara avec virulence "...ceux qui ont posé les menhirs ne s'étaient pas soucié de la loi littoral!"

Pauvre Mr Morice, qui n'a pas remarqué que le néolithique s'était achevé voici 4500 ans, et que depuis nous sommes dans un état de droit .

Il faudra sans doute lui offrir un jour un briquet? Infiniment plus pratique pour allumer le gaz que le silex qu'il utilise certainement . Nous n'avons donc pas osé lui dire que Menhirs Libres avait un site inernet...



☆ *Certains d'entre vous nous ont demandé s'ils pouvaient donner un coup de main pour les fêtes ...Ils seront les bienvenus . Il suffit pour aider de venir à la Petite Métairie dans les jours qui précèdent .*

☆ Le Musée de Carnac

Lors de la réunion publique organisée au Ménéec le 13 avril 2003, Mr Bruneau, maire de Carnac, interrogé sur ses déclarations précédentes concernant l'abandon du Musée à l'état, a déclaré :

"Le Musée restera municipal . Je n'ai jamais dit vouloir m'en débarrasser . J'ai simplement émis l'idée d'un conservateur commun" . Nous nous réjouissons de savoir que le don de Z. Le Rouzic assorti de sa volonté qu'il resta municipal soit respectée . Nous ne voyons pas comment un seul personnage

pourrait être agent municipal pour le musée et conservateur du site mégalithique pour le compte de l'état .

☆ Lors d'une réunion publique organisée par la mairie de Carnac, qui s'est tenue le 13 avril 2003 à la salle du Ménéec, quelqu'un fit remarquer à Mr Bruneau, maire de Carnac, que les expropriés n'avaient toujours pas retrouvé leurs biens . "On n'en parle plus, c'est fini tout ça, c'est fini", répondit Mr le Maire .

Et bien si, parlons-en justement : à ce jour, les expropriations qui étaient en cour ne sont toujours pas annulées officiellement . Douze années d'expérience nous ont appris à préférer les textes administratifs écrits et signés aux belles déclarations publiques .

Et à ce jour, rien n'est fait



Ouverture des alignements de Kerlescan

Le nouveau projet prévoit une ouverture expérimentale de Kerlescan .

Il est incroyable que ce genre d'éprouvette soit mise en place alors que la philosophie globale n'est toujours pas approuvée démocratiquement .

De toutes façons, nous réclamons l'ouverture de tous les sites . Nous demandons le retrait des grillages . La gratuité des visites . Nous sommes contre l'ouverture d'un seul endroit . Cette pratique provoquera une concentration dommageable et ne servira qu'à justifier la refermeture . Le Ministre a demandé que les grillages disparaissent . Alors, qu'attend t'on ? A ce jour (18 juin), les grillages sont toujours debout...

☆ *Le Musée de Carnac*

Lors de la réunion publique organisée au Ménéac le 13 avril 2003, Mr Bruneau, maire de Carnac, interrogé sur ses déclarations précédentes concernant l'abandon du Musée à l'état, a déclaré :

"Le Musée restera municipal . Je n'ai jamais dit vouloir m'en débarrasser . J'ai simplement émis l'idée d'un conservateur commun" . Nous nous réjouissons de savoir que le don de Z. Le Rouzic assorti de sa volonté qu'il resta municipal soit respectée . Nous ne voyons pas comment un seul personnage pourrait être agent municipal pour le musée et conservateur du site mégalithique pour le compte de l'état .

☆ *Brève*

Titouan Lamazou vient d'être intronisé membre permanent de l'UNESCO. Bravo . Vive la Marine!

☆ Lors d'une réunion publique organisée par la mairie de Carnac, qui s'est tenue le 13 avril 2003 à la salle du Ménéac, quelqu'un fit remarquer à Mr Bruneau, maire de Carnac, que les expropriés n'avaient toujours pas retrouvé leurs biens . "On n'en parle plus, c'est fini tout ça, c'est fini", répondit Mr le Maire .

Et bien si, parlons-en justement : à ce jour, les expropriations qui étaient en cour ne sont toujours pas annulées officiellement . Douze années d'expérience nous ont appris à préférer les textes administratifs écrits et signés aux belles déclarations publiques .

Et à ce jour, rien n'est fait

Important



Trop de courriers nous reviennent encore parce que les adhérents ont déménagé. Aidez-nous en nous signalant votre changement d'adresse



Ouverture des alignements de Kerlescan

Le nouveau projet prévoit une ouverture expérimentale de Kerlescan .

Il est incroyable que ce genre d'éprouvette soit mise en place alors que la philosophie globale n'est toujours pas approuvée démocratiquement .

De toutes façons, nous réclamons l'ouverture de tous les sites . Nous demandons le retrait des grillages . La gratuité des visites . Nous sommes contre l'ouverture d'un seul endroit . Cette pratique provoquera une concentration domageable et ne servira qu'à justifier la refermeture . Le Ministre a demandé que les grillages disparaissent . Alors, qu'attend t'on ? A ce jour (18 juin), les grillages sont toujours debout...

☆ *Certains d'entre vous nous ont demandé s'ils pouvaient donner un coup de main pour les fêtes ...Ils seront les bienvenus . Il suffit pour aider de venir à la Petite Métairie dans les jours qui précèdent .*

Association Menhirs Libres
La Petite Métairie
56340 - CARNAC

à

Monsieur J.J. AILLAGON
Ministre de la Culture et de la Communication
11, Rue de Valois
75001 PARIS

Carnac, le 23 avril 2003

Monsieur le Ministre,

L'association Menhirs Libres souhaite vous faire-part de quelques observations sur le pré-projet d'aménagement des mégalithes de Carnac, et attirer votre attention sur quelques points qui nous semblent importants.

Tout d'abord, ce pré-projet nous semble beaucoup plus intéressant que les précédents, et sa philosophie globale plus proche de ce pour quoi nous nous battons depuis 11 ans. Mais nous y avons noté quelques points pouvant poser problème.

- 1- Une déviation de l'actuelle départementale longeant les alignements de Kermario nous a été présentée lors d'une réunion à la préfecture de Vannes. Or, cette déviation routière posera évidemment le même problème de violation de la loi littoral que celle du projet précédent, dont elle reprend d'ailleurs une partie du tracé. Vous avez manifesté le souhait de voir la loi littoral respectée par le nouveau projet, et c'est bien parce que nous sommes tout à fait d'accord avec vous que nous vous signalons cette erreur manifeste.
- 2- Nous avons eu la surprise de voir ce projet présenté de façon différente par la préfecture de Vannes et par la mairie de Carnac. La suppression du grillage et la gratuité du site, conformément à votre volonté, nous a été présentée comme envisageable par Monsieur le Préfet, alors que l'actuel maire de Carnac vient de déclarer lors d'une réunion publique que le grillage resterait autour des alignements dont l'accès resterait payant l'été. En outre, monsieur le maire de Carnac a déclaré que le projet serait achevé en juillet 2003 alors que la préfecture de Vannes a clairement dit qu'une enquête publique aurait quant à elle lieu en 2004. Nous souhaiterions que ces points importants soient clarifiés rapidement, cette discordance nous semblant préjudiciable à la perception de ce nouveau projet par la population.
- 3- Nous nous réjouissons d'avoir entendu dire lors de la réunion à la préfecture de Vannes que les alignements resteraient ouverts plus longtemps au public et que des tentatives d'ouverture totale de certaines portions étaient envisagées. De même, la mise en valeur de l'immense patrimoine mégalithique du pays d'Auray nous a été également annoncée, ce que nous approuvons avec une réserve : ces deux points doivent être menés simultanément afin de mieux disperser les visiteurs. Nous craignons en effet que

l'ouverture d'un seul alignement au public soit nocive pour sa conservation puisqu'il y a fort à parier que les visiteurs s'y concentreraient de façon trop importante. La dispersion des visiteurs non seulement sur l'ensemble des alignements de Carnac mais aussi sur les nombreux autres mégalithes de la région nous semble la meilleure façon de lier l'utile à l'agréable, à savoir de mieux informer le public tout en préservant les sites.

- 4- Il a été dit dans la presse que ce projet "a obtenu un consensus large des collectivités locales, territoriales et des associations carnacoises" (le télégramme samedi 12 avril 2003. Pour notre part, il apparaît évident que ce projet présente actuellement trop de zones d'ombres, parallèlement aux points énumérés précédemment et qui pour nous posent problèmes. Notre participation au consensus évoqué ci-dessus n'est donc pas de mise pour l'instant, et ce dans l'attente de plus amples informations.
- 5- La presse locale (voir article ci-joint) déclare que vous avez donné votre accord à ce projet, ce qui fût répété également par la mairie de Carnac. Or, ce même article parle également d'un accord définitif qui ne surviendrait qu'en juillet. Qu'en est-il exactement ?

L'association serait par ailleurs heureuse de vous recevoir lors de votre prochaine venue à Carnac.

Dans l'espoir que ces remarques trouvent un écho favorable en votre ministère, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Association Menhirs Libres

BULLETIN

Adhésion - Commande - Changement d'adresse

Adresse actuelle

NOM (en majuscules).....Prénom.....

Adresse(en majuscules)

Si changement d'adresse, ancienne adresse:

NOM (en majuscules).....Prénom.....

Adresse(en majuscules)

Adhésion

Tarif normal : 10

Tarif réduit : 5

Total :

Autocollant

...autocollant(s) à 1.50 =

Adresse e-mail :

Chèque à l'ordre de : Association Menhirs Libres - La Petite Métairie - 56340 CARNAC